



Document d'orientation

AGRÉMENT

Avril 2021

Document d'orientation

Bienvenue au cours d'Agrément

Le Conseil de formation pharmaceutique continue (CFPC) a été fondé en 1969 dans le but de parfaire et de soutenir la réputation positive des représentants des ventes œuvrant pour les compagnies membres de **Médicaments novateurs Canada** en établissant des normes de connaissances et en aidant les représentants à respecter ces normes par l'éducation et un processus d'agrément. Tout au long de son histoire, le CFPC a créé un grand nombre de cours sur les appareils de l'organisme, les maladies les plus fréquentes et les traitements en usage. Grâce à nos mises à jour régulières, nous visons à offrir la meilleure information qui soit dans une série de cours qui portent tant sur les soins de santé que sur le perfectionnement des habiletés.

Les cours du CFPC sont conçus pour offrir une vue d'ensemble des divers sujets et non pour présenter les plus récentes mises à jour dans les traitements médicaux. Si vous êtes déjà spécialisé(e) dans un secteur thérapeutique dynamique, vous remarquerez donc des manques de synchronicité dans ce matériel de cours statique. Cependant, pour demeurer à l'affût de la dynamique sur le terrain, les étudiants inscrits à ces cours ont accès à un outil phénoménal.

Le CFPC est très heureux d'annoncer que tous les étudiants inscrits au cours d'agrément et/ou aux cours de la catégorie Niveau thérapeutique auront accès à l'outil phénoménal: **CPS Accès complet**. Cet outil est publié par l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) que vous connaissez sans doute pour leur ouvrage de référence bien connu: le CPS. Étant donné que les cours du CFPC sont conçus pour donner une vue d'ensemble des sujets et non pas pour être mis à jour à chaque itération d'un traitement médical, nous sommes convaincus que l'outil **CPS Accès complet** vous fournira des informations à jour qui compléteront votre expérience d'apprentissage.

Vous pouvez accéder à cet outil en ouvrant une session sur *MonCFPC*.

Note Spéciale : On suppose que les participants du programme d'agrément connaissent le **Code d'éthique** de **Médicaments novateurs Canada**. On s'y reportera dans le programme. Vous pouvez visualiser et/ou télécharger le document au www.canadapharma.org en cliquant sur l'onglet intitulé « *ETHIQUE* » et puis cliquez sur « *Code d'éthique* » .

Contenu

Informations que vous trouverez dans ce document d'orientation :

- Information générale
- Guide d'étude
- Calendrier d'étude proposé pour le cours d'agrément
- Conseils pour optimiser votre apprentissage
- Examens préparatoires en ligne
- Instructions détaillées pour accéder à l'examen en ligne

Fiche d'information

Contenu	Matériel de cours sur papier – 2 unités distinctes 6 cartables, 13 modules, 2 612 pages accès à un outil phénoménal : CPS Accès complet
Heures d'étude	250 à 300 heures (à un rythme de 10 pages à l'heure)
Échéancier	Un total de 9 mois à compter de la date d'inscription
Dates d'examen	Vous avez la possibilité de faire votre examen dans le portail « MonCFPC » à tout moment (24 heures par jour, 7 jours par semaine) pendant toute la durée de votre inscription, soit jusqu'à votre date finale. L'assistance technique est offerte du lundi au vendredi de 08h30 à 16h30 (heure de l'Est). Votre date finale est affichée dans « MonCFPC ».
Unités É.C.	25
Type d'examen	2 examens en ligne distincts – unités 1 et 2
Durée	Unité 1 : 100 questions à choix multiple – 2 heures Unité 2 : 100 questions à choix multiple – 2 heures
Note de passage	Pour obtenir l'agrément, la note de passage de 60 % est requise pour chaque examen. Les notes des deux examens seront consolidées pour déterminer la note globale finale.

Il est recommandé de faire les deux unités de l'examen en deux jours. Toutefois, vous pouvez aussi, si vous le préférez, les faire tous deux le même jour.

Information générale

Que m'apportera ce programme du CFPC?

- Le logo du CFPC sur votre carte de visite indique aux professionnels de la santé que vous répondez à la norme d'agrément de l'industrie et que vous êtes agréé pour représenter professionnellement votre entreprise.
- L'assimilation, la compréhension et l'application des connaissances et concepts acquis dans les modules vous donneront plus d'assurance et vous permettront de communiquer de façon claire et crédible avec les professionnels de la santé.
- Chaque cours d'éducation continue que vous suivrez contribuera à élargir vos connaissances et vos horizons dans le domaine médical et accroîtra votre employabilité.
- En réussissant ce cours, vous obtiendrez 25 unités d'éducation continue (UÉC) et deviendrez un diplômé agréé du CFPC.

À quoi sert votre NIP?

Vous vous demandez peut-être à quoi sert le **NIP** du CFPC (numéro d'identification personnel). Ce **NIP** de six chiffres servira à vous identifier et à sécuriser vos informations confidentielles dans notre base de données. Par exemple, pour accéder à l'examen sur notre site Web, vous devez entrer votre **NIP**. Si vous avez oublié votre **NIP**, aussi appelé « numéro d'étudiant » (sur le signet accompagnant votre matériel de cours), veuillez communiquer avec le CFPC au **514-333-8362** (sans frais **1-888-333-8362**) du lundi au vendredi entre 8:30-16:30 (heure de l'Est) ou envoyez un courriel à info@ccpe-cfpc.org et nous vous contacterons le prochain jour ouvrable.

Guide d'étude

La plupart des candidats ont besoin de 250 à 300 heures pour préparer leur examen d'agrément, selon leur formation et leurs capacités d'apprentissage.

Vous devrez prévoir consacrer la moitié de ce temps à l'étude de l'unité 1 et l'autre moitié à l'étude de l'unité 2. Vous pourrez faire l'examen final aussitôt que vous aurez terminé l'unité 1.

Après avoir réussi cet examen, vous pouvez faire celui de l'unité 2. Vous disposez de deux heures pour terminer chacun de ces examens. Nous suggérons de passer ces examens au cours de deux journées différentes, mais libre à vous de passer les deux la même journée.

Vous pourriez être tenté de commencer à étudier seulement un peu avant l'examen, mais un bourrage de crâne vous permettrait uniquement de retenir la matière à court terme¹. Vous pourriez tout de même réussir l'examen, mais la rétention à court terme ne vous permettra pas de tirer pleinement parti du cours.

Il n'est pas nécessaire d'étudier les modules dans l'ordre. Certains modules sont plus courts et plus faciles que d'autres. Selon vos capacités d'apprentissage et votre formation, il se peut que vous lisiez certaines pages plus rapidement que d'autres.

¹- Clark. R.C. *et coll. Efficiency in Learning*, Pfeiffer 2006

Calendrier d'étude suggéré pour le cours d'agrément

À compter de la date de réception du matériel de cours		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9
UNITÉ 1 : 1 ^{re} lecture des modules, y compris le questionnaire à la fin du module	1	X								
	2	X								
	3	X								
	4	X								
	5	X								
	6	X								
	7		X							
	8		X							
	9		X							
	10		X							
	11		X							
	12		X							
	13		X							
Examen préparatoire				X						
2^e lecture des modules				X	X					
Révision des éléments de difficulté					X					
Examen final de l'UNITÉ 1						X				
UNITÉ 2 : 1 ^{re} lecture des modules, y compris le questionnaire à la fin du module	1						X			
	2						X			
	3						X			
	4						X			
	5						X			
	6						X			
	7							X		
	8							X		
	9							X		
	10							X		
	11							X		
	12							X		
	13							X		
Examen préparatoire									X	
2^e lecture des modules									X	X
Révision des éléments de difficulté										X
Examen final de l'UNITÉ 2										X

REMARQUE : Ce calendrier N'EST QU'UN GUIDE que chacun utilise en fonction de sa formation et de ses capacités d'apprentissage. Il vous faudra environ 300 heures pour étudier à fond le contenu du cours.

À NOTER : cet échéancier a été établi pour les participants qui choisissent de passer leur premier examen le CINQUIÈME MOIS et leur deuxième examen LE NEUVIÈME MOIS d'une période d'examen donnée.

Conseils pour optimiser votre apprentissage

Votre plan de formation et de perfectionnement peut comprendre la lecture de manuels, la consultation de pages Web ou l'assistance à une conférence. Nous vous recommandons de prendre note des suggestions suivantes pour optimiser votre apprentissage et convertir les connaissances que vous aurez acquises en applications pratiques :

- Au lieu de lire l'ensemble d'un manuel, commencez par explorer la table des matières pour **déterminer quelles sections s'appliquent le plus à vous, puis lisez d'abord le contenu de ces sections.**
- **Tentez de découvrir un enseignement ou une application** dans tout ce que vous lisez. Tirez des conclusions et cherchez également des notions pertinentes à votre perfectionnement.
- Au fil de vos lectures, **surlignez les sections qui vous semblent intéressantes ou qui s'appliquent à vous, ou insérez-y des signets.** Pensez à faire un résumé de vos lectures pour mettre cette information en pratique dès le lendemain.
- **Soyez ouvert aux nouvelles idées et aux innovations.** Examinez comment vous pouvez les mettre en pratique dans votre propre sphère d'activité. Raffinez vos idées en en discutant avec des collègues.
- Réservez-vous du temps dans votre agenda pour **réfléchir à vos acquis et les mettre en pratique dans votre travail.** Votre comportement ne changera pas nécessairement à cause du fait que vous avez tiré un enseignement d'un manuel ou d'un programme de formation. Vous devez réfléchir à ce que vous allez faire et vous réserver du temps pour passer de la parole aux actes.
- **Gardez vos lectures à portée de la main** pour pouvoir les consulter rapidement, comme moyen d'améliorer vos compétences.
- Déterminez toujours ce que vous ferez des nouveaux renseignements ou enseignements. **Établissez un nouvel objectif et agissez.**
- Une fois votre cours terminé, peut-être serait-il avantageux que vous vous **entretenez de vos idées et de votre plan d'action avec un collègue, un conseiller, un mentor ou votre superviseur.**
- **Choisissez des expériences d'apprentissage qui sont adaptées à vos objectifs** et qui vous offrent la meilleure chance d'exercer et de mettre en pratique vos nouvelles connaissances et compétences.

Examen préparatoire en ligne

Veillez noter que le CFPC met à votre disposition des examens préparatoires. Si vous êtes inscrit à l'examen d'agrément, vous avez accès à deux examens préparatoires en ligne, soit un pour l'unité 1 et un pour l'unité 2. Ces examens ont un double objectif. Tout d'abord, ils vous donnent une idée claire du type de questions qui seront posées à l'examen final. Deuxièmement, ils vous préparent à la réalité d'un examen en ligne. Les directives sur la manière de faire les examens préparatoires à l'examen d'agrément sont disponibles sur notre site Web. Il suffit de cliquer sur « OUVRIER UNE SESSION SUR *MonCFPC* » dans le coin supérieur droit de la page d'accueil.

Directives détaillées pour accéder aux examens en ligne

Pour accéder à votre examen en ligne du CFPC, veuillez suivre ces étapes:

1. Allez à la page d'accueil du CFPC au www.ccpe-cfpc.org
2. Choisissez « français » pour faire votre examen en français.
3. Avant d'aller plus loin, vous devez avoir votre numéro d'identification personnel (**NIP**) de 6 chiffres du CFPC pour ouvrir une session. Si vous ne connaissez pas votre **NIP** (aussi appelé « numéro d'étudiant), veuillez communiquer avec le CFPC au **514-333-8362** (sans frais **1-888-333-8362**) du lundi au vendredi entre 8:30-16:30 (heure de l'Est) ou envoyez un courriel à info@ccpe-cfpc.org et nous vous contacterons le prochain jour ouvrable.
4. Dans le coin supérieur droit de la page d'accueil, cliquez **OUVRIRE UNE SESSION SUR MonCFPC**
5. On vous demandera votre « nom d'utilisateur » et votre « mot de passe ». Vous n'aurez qu'à entrer votre numéro d'identification personnel (**NIP**) de 6 chiffres du CFPC comme nom d'utilisateur et ensuite votre mot de passe.
6. Chaque unité de l'examen comprend 100 questions à choix multiple n'ayant qu'une seule bonne réponse chacune. Vous pouvez choisir de passer les deux unités de l'examen en deux jours ou le même jour. Vous disposez d'une période de 2 heures (120 minutes) pour terminer chaque unité de l'examen d'agrément. Un chronomètre sera affiché à l'écran.
7. Une fois l'examen ouvert, vous recevrez des instructions détaillées. Si vous éprouvez des difficultés techniques pendant que vous passez l'examen en ligne, communiquez avec notre service d'assistance technique au **514-333-8362** (sans frais **1-888-333-8362**) du lundi au vendredi entre 8:30-16:30 (heure de l'Est) ou envoyez un courriel à support@ccpe-cfpc.org et nous vous contacterons le prochain jour ouvrable).
8. Notez bien qu'une fois que l'examen est ouvert dans Internet, VOUS DEVEZ LE TERMINER, sinon vous aurez un échec par absence.
9. Vous pouvez naviguer dans votre examen, mais vous n'aurez qu'une seule occasion par question pour valider votre réponse. Souvenez-vous qu'en **choisissant une réponse et en cliquant sur « Suivant », vous validez automatiquement votre choix. Vous devez donc être certain de votre réponse avant de cliquer sur « Suivant ».**
10. Le système vous permet de sauter une question. **Pour sauter une question, laissez toutes les cases de réponse libres et cliquez sur « Suivant ».**

11. La barre de progression située au bas de l'écran affiche **3 couleurs distinctes** : le blanc (questions non répondues), le gris (questions répondues) et l'orange (la question en cours). Cliquez un numéro de question affichée en blanc vous permettra de répondre à la question. Passez en revue toutes vos questions à l'aide des flèches situées aux extrémités de la barre de progression. Cliquez sur "VALIDER ET SORTIR" pour compléter le processus d'examen.
12. **Vous obtiendrez votre note dès que vous aurez terminé l'examen** puisqu'il s'agit d'un examen composé de questions à choix multiple ne nécessitant aucune correction manuelle. Vous pourrez aussi consulter la rétroaction en cliquant sur **Solutionnaire**.
13. Fermez votre fenêtre de navigation, vous avez terminé votre examen!

REMARQUE : Vos notes des deux examens seront consolidées pour déterminer votre note globale finale.